

APPEL A LA REDACTION DE MEMOIRES DE FIN D'ETUDES SUR LES PROBLEMATIQUES DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU SENEGAL

I. CONTEXTE

Le Plan Sénégal Emergent (PSE), référentiel de la politique économique et sociale du pays, porte la vision d'un Sénégal émergent à l'horizon 2035, une société solidaire dans un Etat de droit. Il est articulé autour de trois orientations majeures à savoir la transformation structurelle de l'économie, l'amélioration significative des conditions de vie des populations, et le renforcement de la sécurité, de la stabilité et de la gouvernance. La réalisation des ambitions portées par le PSE exige de fortes capacités d'impulsion de politiques publiques favorables à la croissance économique et au développement durable, la reconfiguration d'une administration publique peu performante et la rationalisation des structures et des processus, avec comme toile de fond la réduction des coûts de l'action publique et la promotion d'un meilleur service à l'utilisateur. Le Gouvernement a engagé plusieurs réformes à cet effet, y compris la réforme « **Modernisation du service public** » qui vise une meilleure fourniture de services aux usagers du service public et un meilleur pilotage des politiques publiques de développement. Sous l'égide du Ministère de la Fonction Publique et de la Transformation du Secteur Public et par l'entremise du Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergent, le Gouvernement a élaboré le Programme d'appui à la modernisation de l'administration (PAMA), la feuille de route de la réforme « **Modernisation du service public** » sur la période 2017-2023. Elle est structurée autour de trois principaux axes à savoir : l'optimisation du cadre organisationnel de l'Administration, l'amélioration de la qualité des services aux usagers et la professionnalisation des ressources humaines de l'État.

L'insuffisance de données et de connaissances sur l'état de lieux des réformes administratives mises en œuvre par le Sénégal, l'absence d'un cadre ou d'une culture d'évaluation systémique dans les administrations limitent l'appréciation objectivement des performances et les limites de ces réformes en termes de pertinence, de cohérence interne et externe, d'impacts, de facteurs de succès et d'échecs ainsi que de forces et faiblesses. Nonobstant quelques progrès systémiques fort évidents que l'on peut attribuer à certaines de ces réformes, plusieurs n'ont pas atteint les résultats escomptés¹.

S'inscrivant dans cette perspective et en phase avec son plan stratégique 2020-2024, le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) lance un "**appel à la rédaction de mémoires de fin d'études sur les problématiques de la modernisation de l'administration publique**" dans la perspective de contribuer à la production de connaissances sur la performance des réformes mise en œuvre par le Sénégal pour soutenir sa croissance économique et le développement durable. En effet, le CESAG bénéficie d'un appui de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour la mise en œuvre du projet "**Mise à niveau de dispositif de capacitation durable des agents de l'Etat sénégalais pour une administration publique tournée vers l'avenir**". L'appel s'inscrit dans ce cadre et

¹ Résultats préliminaires de l'étude « CARTOGRAPHIE ET BENCHMARK DES ACTIONS DE MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION » réalisée avec l'appui de la GIZ en janvier 2023 en perspective de l'élaboration d'une nouvelle feuille de route de la réforme « modernisation du service public ».

visé à inciter les agents de l'Etat inscrits au CESAG à produire leurs travaux de fin d'études sur une problématique pertinente, en lien avec la modernisation de l'administration publique Sénégalaise.

II. OBJECTIFS

L'objectif principal de cet appel est d'offrir à une cohorte de six (06) étudiant-e-s sélectionné-e-s sur une base compétitive, l'encadrement et les ressources nécessaires à la rédaction de leurs travaux de fin d'études sur des sujets pertinents en lien avec la modernisation de l'administration publique.

Plus spécifiquement, il s'agit :

- d'encourager la recherche et la production de connaissances sur les enjeux et défis de la modernisation de l'administration publique sénégalaise ;
- d'inciter particulièrement les agents de l'Etat en formation au CESAG à adresser, dans le cadre de leurs travaux de fin d'études, des problématiques touchant à la performance de leur ministère et/ou organismes de rattachement ;
- d'offrir un encadrement de qualité, l'accès aux données et à des ressources pertinentes nécessaires à la rédaction de leurs mémoires ;
- d'obtenir dans les délais prescrits, des mémoires de fin d'études répondant aux exigences de qualité et qui apportent des solutions pertinentes aux problématiques abordées.

III. CIBLE DE L'APPEL

Cet appel à la rédaction de mémoires de fin d'études sur les problématiques de la modernisation de l'administration publique s'adresse aux étudiant-e-s répondants aux critères suivants :

- être ou avoir été régulièrement inscrit-e dans un programme diplômant du CESAG de niveau BAC+5 durant l'année académique 2021-2022 ou 2022-2023 pour les MBA d'une part, et 2020-2022 ou 2021-2023 pour les Master ;
- être désireux-se d'adresser, dans le cadre de son mémoire de fin de formation, la problématique de la modernisation de l'administration publique dans son ministère ou sa structure de rattachement ou toute autre organisation publique au Sénégal ;
- être disposé à faire preuve d'engagement, d'abnégation et de discipline pour terminer la rédaction de son mémoire de fin d'études en octobre 2023 au plus tard.

Le statut de fonctionnaire de l'Etat du Sénégal sera considéré comme un grand atout.

IV. AXES DE RECHERCHE

Les candidat-e-s à cet appel sont invité-e-s à identifier et à proposer un thème de leur choix sur une problématique pertinente de la modernisation de l'administration publique, appliquée à un ministère ou toute autre organisation publique au Sénégal.

Toutefois, les propositions de thèmes de mémoire étroitement en lien avec les axes de recherche ci-après seront traitées prioritairement.

1. Défi de performance des organisations de l'Etat
2. Gestion des ressources humaines dans l'administration publique

3. Renforcement des capacités des agents de l'Etat
4. Qualité et accessibilité du service public aux usagers
5. Transformation digitale et optimisation du service public
6. Dématérialisation des procédures administratives
7. Système d'information et processus décisionnels dans l'administration publique
8. Leadership institutionnel et conduite du changement au sein des organisations publiques
9. Ethique et déontologie dans le service public
10. Décentralisation et gouvernance locale
11. Gestion axée sur les résultats et performance de l'action publique

V. TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

Les étudiant-e-s retenu-e-s bénéficieront de :

- un encadrement rigoureux d'un enseignant chercheur spécialisé, pour la rédaction du mémoire ;
- un appui complémentaire pouvant prendre la forme d'un appui financier à la collecte de données et à l'impression, l'inscription à une bibliothèque virtuelle spécialisée, l'accès à des ressources documentaires, etc.
- un accompagnement à la préparation et la soutenance de mémoire.

VI. PROCESSUS DE SOUMISSION

Les étudiant-e-s du CESAG remplissant les conditions d'éligibilité sont invité-e-s à déposer leur candidature composée de :

- le certificat de scolarité ;
- une lettre de motivation (1 page) ;
- Un avis d'intention présentant le titre provisoire du mémoire, l'axe choisi le cas échéant, un descriptif sommaire de la problématique à résoudre, la structure d'application. – **se conformer au canevas ci-joint (ou accessible [ICI](#)) et le soumettre au format "Word".**
- un CV détaillé (maxi 3 pages).

à l'adresse mail projetgiz@cesag.edu.sn au plus tard le 07 avril 2023 à 17h00 GMT.

VII. PROCESSUS DE SELECTION

Un comité d'évaluation des projets de mémoire procèdera à la sélection des six (6) meilleures candidatures. Les personnes retenues seront informées par courriel au plus tard le 14 Avril.